



PAR COURRIEL

Montréal, le 31 mars 2014

Madame Isabelle Gagnon
igagnon@icea.qc.ca

À l'attention de :

Monsieur Ronald Cameron
Directeur général
Institut de coopération pour l'éducation aux adultes

Monsieur le Directeur général,

La présente vise à donner suite à la correspondance que vous adressiez le 11 mars dernier à Philippe Couillard, chef du Parti libéral du Québec, dans laquelle vous demandez quelles sont les intentions de notre parti en matière de droit à l'éducation et à la formation pour la population québécoise adulte.

Comme vous le savez, le Parti libéral du Québec a annoncé ses engagements en matière d'éducation. Ces engagements, ils témoignent de toute l'importance que nous accordons à la réussite des jeunes et moins jeunes, et cela, du primaire à l'université, sans oublier la formation continue.

Le Parti libéral du Québec mise sur une économie forte afin de continuer d'investir en éducation. Nous sommes le seul parti qui s'est engagé à augmenter le budget de l'éducation de 3,5 % par année pour les 5 prochaines années. En recentrant la mission du Ministère, c'est 188 millions de dollars de plus, au bout de cinq ans, qui seront investis dans la réussite scolaire.

Plus précisément pour les adultes, un gouvernement libéral s'engage à assouplir les règles d'entrée pour les formations menant à des diplômes d'études professionnelles (DEP), à des attestations d'études collégiales (AEC) et à des diplômes d'études collégiales (DEC).

Nous permettrons aussi que davantage de parcours variés en formation professionnelle et collégiale (DEP, AEC, DEC) soient accessibles pour encourager plus de jeunes et d'adultes à se donner une bonne formation pour occuper un métier bien rémunéré. Pour ce faire, nous assouplirons la bureaucratie pour les commissions scolaires et les cégeps afin qu'ils puissent offrir plus rapidement des formations répondant aux demandes du marché.

Nous proposons en plus de faciliter la transition entre les différents parcours de formation, notamment au chapitre des prérequis, afin d'encourager la poursuite des études pour ceux qui désirent continuer leur cheminement scolaire au secondaire, au collégial ou à l'université.

Pour nos universités, où plusieurs adultes choisissent de terminer leur parcours de formation, nous continuerons à fournir les efforts nécessaires afin qu'elles puissent offrir un enseignement de grande qualité et rivaliser avec les grandes universités du monde.

C'est aussi avec de grands projets comme la Stratégie maritime et le Plan Nord + que nous continuerons à développer l'offre de formation aux adultes. Comme il est indiqué dans notre Stratégie maritime, un gouvernement libéral s'engage à créer un intérêt auprès des Québécois pour les métiers rattachés à l'industrie maritime. Un gouvernement libéral valorisera donc, par la mise en place d'une campagne publicitaire, les différents métiers du domaine maritime, notamment auprès des immigrants, en ouvrant des campus satellites offrant les programmes de formation, tout en maintenant le leadership et un stage obligatoire à l'Institut maritime du Québec à Rimouski. Nous bonifierons aussi l'offre de formation aux adultes en encourageant davantage la formation en entreprise et en soutenant la formation continue des travailleurs expérimentés afin de favoriser leur intégration dans des métiers connexes lorsqu'ils décident de quitter leur emploi en mer.

En conclusion, je me permets de vous citer le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, concernant l'importance de la formation : « Il faut savoir dynamiser ainsi que valoriser les différents parcours scolaires tout en assurant une flexibilité dans les programmes afin de qualifier un plus grand nombre de personnes. Dans les prochaines années, le marché du travail aura besoin de nombreux travailleurs qualifiés dans des créneaux plus variés les uns que les autres. Donnons-nous les outils nécessaires afin de qualifier un plus grand nombre de travailleurs et de favoriser ainsi l'essor économique du Québec. C'est ça s'occuper des vraies affaires. »

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Ève Ringuette, CPA, CMA
Directrice générale